



## **AMAP DE MONEIN COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU VENDREDI 3 OCTOBRE 2014**

Excusés : Maritxu Castillon, Monique Doussine, Pierre Dufour, Fabrice Grosjean, Isabelle Mirande, Isabelle Molin, Evelyne Peyrou, Roso Toulouse

### **1) Trésorerie**

. solde de 922,47 € avant appel à cotisation producteurs 2014 qui n'a pas encore été fait. C'est d'ailleurs aussi bien de le faire en fin d'année, ainsi on connaît le chiffre d'affaires (CA) de chaque producteur. La cotisation n'est donc plus basée sur un prévisionnel.

### **2) Mouvements bénévoles :**

. Sylvie Camet arrête de s'occuper du contrat pomme. Odile Hello est indisponible en ce moment.

. **Pierre Dufour arrête sa fonction de trésorier. Il faut lui trouver un remplaçant.**

### **3) Bilan 2014 :**

. 55 familles adhérentes pour un chiffre d'affaires de 48 475,30 € et un total de 604 contrats. A noter que le maximum depuis l'existence de l'Amap a été de 80 000 €.

### **4) Signature contrats 2015**

. La signature des contrats pour le premier semestre aura lieu le vendredi 21 novembre 2014 de 19H00 à 20H30 dans la grande salle du Pont Lat. Même si la réservation est faite, Chantal doit s'occuper de faire la demande à la mairie quinze jours avant.

**Il n'y aura qu'une date de signature par semestre.**

**Les responsables de contrat doivent fournir les informations nécessaires à l'établissement des contrats pour le 25 octobre au plus tard.** Les formulaires devront être saisis et envoyés pour le 7 décembre dernier délai.

Des contrats seront mis à disposition au centre social avant la date de signature et une information sera mise à la table lors de la distribution. Les personnes ne pouvant être présentes à la date de signature sont priées de remettre les contrats remplis avant la date du 21 novembre.

. **La signature des contrats pour le second semestre aura lieu le vendredi 29 mai 2015 sous les halles.**

### **5) Cotisation 2015**

Il est décidé de maintenir la cotisation à 6 € par famille et de maintenir le mode de calcul des années précédentes pour la cotisation des producteurs qui varie en fonction de leur CA.

### **6) Informations contrats :**

. **Bœuf, veau, agneau** : nouveaux tarifs

Le veau : 6.5 kg ou 10 kg 14€70/kg

La vache :

- Colis Traditionnel 5 kg ou 10 kg 14€20/kg

- Colis Gourmand 5 kg ou 10 kg 14€70/kg

On fait remarquer qu'apparemment il y a une nouveauté avec les colis à 5 kg pour le bœuf. Régine n'a pas d'autres précisions. Elle pense savoir seulement qu'il y aura au choix colis gourmand ou traditionnel.

L'agneau de lait : 1/2 ou entier 14€50/kg

Le moutonnet : 5 kg ou 10 kg 13€50/kg

Le mouton : 10€/kg

. **Caillé de brebis** : La productrice est partante pour une nouvelle saison. Ses contrats sont stables.

. **Brebis** : la qualité est au rendez-vous. Par contre, suite certainement aux problèmes des années passées et aussi à la baisse générale des contrats, Claire nous informe que venir tous les 15 jours n'est plus rentable pour elle. Elle propose de venir une fois par mois et nous précise qu'elle ne fera plus de portion à 250 g.

. **Miel** : la signature des contrats vient d'avoir lieu et le producteur note une forte baisse. Il se pose des questions...est-ce le prix, une mauvaise communication, un approvisionnement plus local, un manque de diversité (l'an dernier il n'avait proposé que du miel toutes fleurs) ?

. **Chèvre** : M. Langlade de Morlanne devait venir se présenter mais il n'est pas là. Françoise va le relancer et lui demander de venir faire goûter son fromage en octobre avant la signature des contrats. Il proposerait des crottins, des yaourts et il s'essaie à la tome.

. **Farine** : Claude arrête car cela lui demandait beaucoup de manipulations pour finalement peu de chose. Il le regrette car cela lui plaisait. Il vend son blé maintenant directement aux boulangers.

. **Huile de colza** : RAS

. **Légumes** : La saison a été moyenne. Philippe fait partie d'un collectif de maraîchers et participe au marché éthique à Oloron tous les dimanches matin. Il observe lui aussi une baisse significative du nombre de contrat.

. **Légumes/Fruits rouges** : RAS

. **Œuf /Pintade** : RAS

. **Pain** : La productrice était absente mais elle a chargé Claire de nous informer qu'elle souhaiterait, elle aussi, ne venir qu'une fois par mois. Certains pensent que tous les 15 jours c'était déjà peu. D'autres proposent de congeler le pain. Un sondage sera fait. C'est aussi à la productrice de dire si elle est vraiment intéressée ou si elle propose ça pour « nous faire plaisir ».

. Pomme : la productrice qui nous avait contactés n'est pas venue. Elle avait envoyé avant la réunion un mail demandant le nombre de contrats qu'avait M. Coustille. Une réponse lui a été faite. Voici le mail reçu depuis.

Merci pour ces infos , mais j'aimerais SVP connaître la quantité approximative que livrait Claude Coustille .

En effet, j'ai 100 km aller-retour pour venir livrer .

Il faut que ce soit quand même rémunérateur pour moi . Vous me comprenez j'espère.

ce soir j'ai un empêchement je ne pourrai donc pas venir me présenter auprès des Amapiens .

De plus je n'ai pas encore de quoi faire une dégustation car je ne récolte que dans 6 ou 7 jours environ .

Cependant vous êtes bien sur les bienvenus à Sedzère pour visiter le Verger et faire plus ample connaissance .

Lorsque nous aurons commencé à ramasser , si vous le voulez bien , nous pourrons venir faire une petite dégustation de pommes et de jus ?

Bien cordialement .

. Porc : l'année s'est bien passée. Le producteur abat 17 porcs par mois.  
Pas de changement dans les colis et les prix.

. Poulet : Chrystèle est contente. Jean a semé du maïs qui va être récolté cet automne. Il avait précédemment essayé de planter du « blanc de Monein » mais les corbeaux ont adoré... Il va également semer des pois et du triticales. Chrystèle va essayer de gérer au mieux le poids des poulets en jouant sur les dates d'abattage. Elle espère que du coup nous n'aurons pas de trop petits poulets.

. Raisins : Le producteur était absent mais nous fait dire par Roso que pour eux, ça a été encore une année difficile. Manque de soleil, trop d'humidité. Les frelons leur ont bouffait tout. D'autres insectes ont détérioré la récolte. Mais ils restent sur leur « philosophie » de ne pas utiliser d'insecticides et produits chimiques. Le bio ce n'est vraiment pas facile. Seul la satisfaction des consommateurs les incite à continuer. A noter, qu'ils arrêtent le raisin non nettoyé car de toutes façons ils étaient obligés pour des raisons de conservation de tout nettoyer.

. Produits laitiers : Rien de spécial. Jean-André nous informe qu'il y aura samedi 11 octobre midi chez eux la fête de l'Amap. Ceux qui voudront y aller seront les bienvenus.

## 7) Nouveau contrat :

Un nouveau contrat Truite/Saumon est envisagé car d'après les résultats du sondage, 15 familles seraient intéressées par ce contrat. On précise cependant que cela dépendra de l'offre du producteur qu'on ne connaît pas. Il n'a pas été prévenu de la réunion de ce soir. Philippe Cousin qui le voit au marché d'Oloron se propose de le contacter pour nous.

## 8) Questions diverses :

- Au cours de la réunion, producteurs et Amapiens ont évoqué la baisse du nombre de contrats et du nombre de familles. Faut-il communiquer en envoyant des flyers dans les boîtes à lettres ? Pas sûr, car ceux qui sont intéressés sont déjà au courant.

Claude Doléans fait la remarque qu'il manque depuis quelques temps l'organisation d'un événement festif qui pourrait être fédérateur. C'est à réfléchir.

- En discutant ensemble le producteur de miel et la productrice de brebis ont pensé à regrouper leur date de distribution ainsi que celle du pain. Ainsi à tour de rôle chacun ne viendrait qu'une fois par mois en portant les produits des autres.

POUR LES DISTRIBUTIONS DES VENDREDIS 1<sup>er</sup> Mai et 8 mai 2015, IL A ETE DECIDE  
D'AVANCER LA DISTRIBUTION AU JEUDI 30 AVRIL ET JEUDI 7 MAI.

## **AUBERGE ESPAGNOLE**